

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 50e

Artikel: L'avenir depuis 50 ans avec DP. Partie IV, Recherche scientifique : "Domaine Public", la gauche et la science
Autor: Escher, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Domaine Public», la gauche et la science

L'avenir depuis 50 ans avec DP - IV. Recherche scientifique

Gérard Escher - 04 November 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24619>

Le premier numéro de *Domaine Public* consacrait déjà un titre à la «recherche scientifique» en pédagogie. Cinquante ans donc que DP porte un soutien critique à la science, source de possibles, capable de débloquent des débats politiques, mais aussi une critique de ses dérives et de sa contribution à la croissance à tout prix. Petit échantillon de prises de position de DP - les dix premières années, environ 200 numéros, en gros jusqu'à la crise pétrolière de 1972 - toujours pertinentes.

[Pédagogie: bricolage ou recherche scientifique?](#), titre le n° 1 de DP. La recherche en pédagogie est une obsession des débuts. Dans le n° 18 (1964), [Pour une pédagogie expérimentale](#) avoue que c'est un «cheval de bataille» du périodique. Une enquête du n° 42 (1965) place les «investissements dans la recherche pédagogique» au cinquième rang des préoccupations des lecteurs de DP; à leur décharge, la fiscalité des *holdings* figure en première place. L'acharnement de DP, avec la création des hautes écoles pédagogiques, a sans doute été couronné de succès. La science permet de dégelier l'immobilité - ici de l'école -, c'est le premier axe de DP.

A quoi sert la science?

La question apparaît au n° 50, dans l'article [Décervelons les computers](#). Aucune projection ne permet de résoudre les problèmes de notre société, y dit-on, car il ne s'agit pas de prolonger le présent (comme le font les «computers»), mais de le transformer. Dans son dynamisme, le capitalisme met l'avenir à son service et instrumentalise la science. Affirmons donc la primauté des valeurs sur le rationnel - c'est le deuxième axe de DP.

Mais «l'invention technologique et scientifique est le fait révolutionnaire fondamental», affirme le n° 120 (1969). Elle change certes la vie, mais rend également possible une économie de la croissance continue. Se joue donc une partie serrée, dit DP. La liberté doit être gagnée contre l'organisation de la société industrielle, où priment croissance, technologie, profit; mais aussi, sur un autre front, contre le retour du magique et de la religiosité. Troisième axe: la science, alliée objective de la révolution quand elle fait reculer l'obscurantisme, mais alliée inconfortable quand elle cautionne profit et croissance.

A partir du moment où la science prend une place décisive dans la vie nationale, qui contrôle les savants? «*La réponse ne se trouve pas sous*

les pas d'un cheval» est-il dit joliment dans le n° 91. L'Etat? Son rôle est d'imposer une limite aux exigences financières. Les savants eux-mêmes? En général, ils se ménagent réciproquement. Un vaste conseil représentatif de tous les milieux? C'est un faux parlement. Et l'édito du n° 190 d'ajouter: l'industrie? «*Si l'industrie est partie (très prenante) de la politique de recherche et développement, elle ne saurait en décider seule les finalités*». Alors? «*On peut imaginer des confrontations restreintes et pas nécessairement bruyantes, entre chercheurs et patrons, industriels, politiciens, travailleurs et enseignants, non pour contrôler le travail fait, mais pour le questionner*» (n° 91). Quatrième axe: affirmer la primauté du politique sur la technocratie, mais laisser travailler les chercheurs dans la quiétude.

Réconcilier science et société

Deux articles intitulés *Haro sur la recherche fondamentale* dans les n°s 207 et 208 (décembre 1972) reflètent un tournant, l'abandon des heureuses années 60. Ce sont les premières coupures de budget en ces années de grande inflation, où l'on cherche à supprimer tout investissement

non directement productif;
c'est la science critiquée par la
génération Vietnam, consciente
des applications militaires;
c'est la critique radicale - par
la gauche militante - d'une
science responsable des
malheurs de la civilisation
industrielle: croissance
démessurée et destruction de
l'environnement.

Mais DP ne prend pas ce
chemin et propose dans le
même numéro la volonté plus

Mythe et réalité de l'indépendance nationale

Joëlle Kuntz, «La Suisse ou le génie de la dépendance», éditions Zoé, 2013

Jean-Daniel Delley - 03 novembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24615>

Les tartarins helvétiques aiment à rouler les mécaniques en dénonçant les ingérences étrangères qui portent atteinte à notre souveraineté. Dans le même élan, ils fustigent la capitulation et la lâcheté des autorités, trop enclines à céder aux pressions extérieures. C'est oublier que l'histoire de la Suisse est tout entière marquée par la dépendance à l'égard de ses voisins, une dépendance qu'elle a su gérer avec habileté.

Cette thèse, Joëlle Kuntz la défend dans un petit ouvrage paru récemment, [La Suisse ou le génie de la dépendance](#) (Zoé). On retrouve les qualités de l'auteure, une écriture alerte et le recours constant aux faits pour appuyer

la démonstration.

L'indépendance nationale est un concept récent. En effet, dans le cadre du Saint-Empire, les Suisses bénéficient certes de droits et libertés, mais ils restent des sujets de l'empereur. Le traité de Westphalie (1648) ne reconnaît pas la souveraineté helvétique. Il faut attendre le Congrès de Vienne (1815) pour qu'elle soit formellement établie, non pas conquise mais octroyée par la Sainte-Alliance. De même que le Pacte fédéral de 1815 est garanti par les grandes puissances. Ce qui fait dire à l'auteure que cette indépendance «est essentiellement un exercice de gestion de sa dépendance au gré des contingences et de

l'architecture des pouvoirs dans le monde extérieur».

Voyez la politique d'asile. A peine née, la Suisse moderne est confrontée à une forte immigration, celle des insurgés vaincus lors des révolutions libérales en Europe. Les monarchies voisines n'apprécient pas. Si Berne résiste lorsqu'elles sont désunies, elle transige et plie lorsque la menace se fait plus précise. Aujourd'hui, les mouvements migratoires à l'échelle planétaire montrent bien les limites de l'indépendance, rapportée au territoire.

Voyez le secret bancaire. La naissance et le maintien durant plusieurs décennies de cette